

# Désincrustant dégraissant pour fours



**Distributeur exclusif** ANGELO PO Grandi Cucine SpA  
41012 CARPI (Italy) – S/S Romana Sud, 90  
tel. +39.059.639411 - fax +39.059.642499  
e-mail: [angelopo@angelopo.it](mailto:angelopo@angelopo.it) http: [www.angelopo.it](http://www.angelopo.it)

**Utilisation** désincrustant pour le nettoyage automatique et manuel des fours.  
**Dose d'emploi** Employer le produit tel quel.  
**Emballages** Bidon plastique de kg 10 net. Code prod. 5000266

Catégorie d'utilisation n. 9 Agents de nettoyage et additifs : détergent (TGD 2. Ed. publié par l'European Chemicals Bureau en Avril 2003)

## FICHE TECHNIQUE ET DE SECURITE

### 2 COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Soude caustique** CAS 1310-73-2; CE 215-185-5; C Corrosif R35 - entre 2 et 5%.  
**2-butoxyethanol** CAS 111-76-2 ; CE 203-905-0 ; Xn Nocif R20/21/22 – Xi Irritant R36/38 - entre 1 et 5%.  
**Alcool gras sulfate** Xi Irritant R38-R41 – entre 1 et 5%.

### 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

**Produit corrosif**, dangereux pour l'homme et pour l'ambiance.

### 4 SOINS D'URGENCE

Inhalation : s'éloigner du lieu d'exposition.  
Si le produit a affecté les yeux laver soigneusement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.  
Si le produit a affecté la peau, laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation consulter un médecin.  
En cas d'ingestion ne pas causer le vomissement, conduire le blessé à l'hôpital avec cette fiche technique et de sécurité.

### 5 CONSIGNES D'INCENDIE

Le produit n'est pas inflammable ni combustible.  
Moyens d'extinction appropriés : eau vaporisée, CO<sub>2</sub>, mousse chimique.  
Moyens d'extinction non appropriés : aucun.  
Dangers particuliers d'exposition : si le produit est impliqué dans un feu, des gazes toxiques peuvent se développer.  
Éloigner le personnel présent et s'approcher seulement en cas d'absolue nécessité et équipés avec un auto-respirateur.  
Autres informations : consulter les fiches techniques et de sécurité des autres produits en stock.  
Garder les récipients froids par irrigation avec eau et faire de façon que le feu ne soit plus activé.

### 6 CONSIGNES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES (voir aussi point 8)

Contenir les pertes éventuelles avec matériel absorbent inerte. Épurer en suivant les dispositions en vigueur, nationales et locales. \* (voir point 16)

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: utiliser avec lunettes avec protection complète des yeux.  
Utiliser gants en gomme ou PVC et des vêtements de protection.  
Stockage: Garder le produit loin de sources de chaleur et ne pas l'exposer au soleil.  
Garder loin de la portée des enfants.  
Garder loin de produits acides, il donne des réactions exothermiques.  
Température de stockage non moins de 2°C.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE TLV-TWA

TLV-TWA soude caustique (ACGIH USA 2006) STEL 2 mg/m<sup>3</sup>  
Butoxyethanol TLV-TWA (ACGIH 2000) 20 ppm = 97 mg/m<sup>3</sup>  
Contrôle de l'exposition professionnelle  
Protection des voies respiratoires : aucune en particulier.  
Protection des yeux: utiliser des lunettes de sécurité.  
Protection des mains: manipuler avec gants en gomme ou PVC.  
Protection de la peau : utiliser des vêtements de protection.

### 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect physique liquide limpide orangé  
pH tel quel 14  
Densité 1,04 ± 0,02  
Solubilité soluble en eau en toutes proportions

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

Stable aux températures de stockage.

Incompatibilité : produits acides, il donnent des réactions exothermiques.

## 11 TOXICOLOGIE

Avec référence spécifique au composant qu'en a déterminé la classification et l'étiquetage :

**Soude caustique:** LD50 orale rat 500 mg/kg.

**Alcool gras sulfate :** LD50 orale rat supérieure à 2000 mg/kg.

## 12 INFORMATION ECOLOGIQUE

Avec référence spécifique au composant qu'en a déterminé la classification et l'étiquetage :

**Soude caustique:** effets liés à l'élévation du pH de l'eau.

**Alcool gras sulfate :** LC50 poisson 100 g/L..

**Le(les) tensioactif(s) contenu(s) dans cette formulation est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité établis par la réglementation CE n° 648/2004 relative aux produits détergents. Toutes les informations sont disponibles sur simple demande.**

## 13 EPURATION

Le produit est conditionné dans un emballage recyclable. Avant d'épurer, les emballages doivent être bonifiés et les effluents traités comme déchets. Opérer en suivant les dispositions en vigueur, nationales et locales. \*(voir point 16)

## 14 INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

ADR/RID (route/chemin de fer) : UN 3266 - Classe 8 - Liquide corrosif - Soude caustique en mélange - PG II

IMDG (mer) : UN 3266 - Classe 8 - Liquide corrosif - Soude caustique en mélange - PG II

No marine polluant.

ICAO/IATA (avion) : UN 3266 - Classe 8 - Liquide corrosif - Soude caustique en mélange - PG II

## 15 INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

En application du Décret Législatif italien 14.3.2003 n. 65 « Mise en place des Directives 1999/45/CE et 2001/60/CE sur la classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses », **le produit est dangereux.**

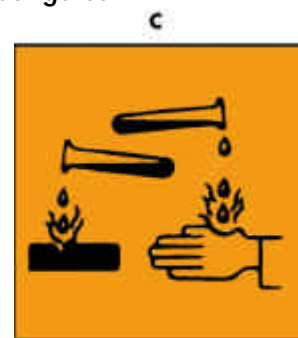
**Nature des risques:**

**R 34 Provoque des brûlures.**

**Conseils de prudence:**

**S 26** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

**S 37/39** Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.



**Corrosif**

## 16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

*Texte des phrases de risque (voir point 3) : C Corrosif - Xn Nocif - Xi Irritant - R35 Provoque des graves brûlures - R41 Risque de lésions oculaires graves - R21/22/23 Nocif par contact avec la peau, par ingestion et par contact - R38 Irritant pour la peau.*

La présente fiche technique a été rédigée par les services techniques avec le maximum d'informations à notre disposition à la date de la dernière mise à jour. Les informations contenues dans cette fiche font références et ne peuvent être valables que dans le cas où le produit est utilisé seul, en cas de combinaison avec d'autres produits ou dans d'autres conditions d'utilisation que celles décrites, rien du contenu de la présente fiche technique et de sécurité ne peut être garanti.

Produit par AEB Spa - établissement de Brescia (Italie) - Via V. Arici 104 - S. Polo - tel. +39.30.23071 - fax +39.30.2307281

Reconnaissance des Directives EC 96/61/EC - 2000/60/EC - 91/156/EC - 91/689/EC - 94/62/EC - 84/360/EC - 2004/35/EC

Rédigée en application de l'Annexe II du Règlement CE n. 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH)

**STARCLEAN** (date de la dernière mise à jour: 08.04.2009)



**ANGELO PO Grandi Cucine SpA**

41012 CARPI (MO) - ITALY - S/S Romana Sud, 90

Tel. +39/059/639411 - Fax +39/059/642499

http: [www.angelopo.it](http://www.angelopo.it) E-mail: [angelopo@angelopo.it](mailto:angelopo@angelopo.it)